

■ **Trans Express Service Sàrl**, à Lausanne, CH-550-1049056-2 (FOSC du 09.01.2007, p. 18/3715340). Statuts modifiés le 29 juin 2009. Nouvelle raison de commerce: **Trans Express Services Sàrl**. Siège transféré à 1023 Crissier, route de Bussigny 31. Nouveau but: toutes activités en relation avec le transport de personnes et de choses ainsi que toutes prestations de service en rapport (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration du gérant du 29 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Le capital social de CHF 20'000 se compose maintenant de 200 parts sociales de CHF 100. Redzepi Enver, qui détient désormais 110 parts de CHF 100, et Redzepi Vjollca, qui détient désormais 90 parts de CHF 100, sont tous deux maintenant de Prilly. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.
Registre journalier no 12033 du 20.07.2009
(05159812 / CH-550.1.049.056-2)